

Séance du mercredi 29 mars 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lons légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 29 mars 2023 à 17h 00 à l'Hôtel de Ville de Lons, sous la présidence de Nicolas PATRIARCHE, Président du C.C.A.S.

PRÉSENTS : M. le PRÉSIDENT, Mme DALÉAS, Mme MAURIN,
Mme LARRIBAU, Mme SANCHEZ,
Mme CASTERA, Mme MAZILIÉ,

ABSENTES EXCUSÉES : Mme ZINT, Mme MOLINA, Mme VANCAUWENBERGE,
Mme BLEAU,

Avant approbation du précédent compte rendu, M. le Président demande s'il y a des remarques sur le contenu.

Aucune remarque n'est formulée

A/ COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

B/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BUDGET PRINCIPAL :

1/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente le compte administratif puis se retire de la salle afin de procéder au vote, lequel se tiendra sous la présidence de Mme MAURIN .

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

3/ AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2022

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4/ VOTE DU BUDGET 2023

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

BUDGET ANNEXE- SAD :

5/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6/ COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente le compte administratif puis se retire de la salle afin de procéder au vote, lequel se tiendra sous la présidence de Mme MAURIN .

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

7/ CONSTATATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8/ VOTE DU BUDGET 2023
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9/ OUVERTURE DE LA POSSIBILITE DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL
SUR UN EMPLOI INFERIEUR A 17H30 MN

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

10/ MODIFICATION DE LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS- CRÉATIONS ET
SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

C/ AIDE FINANCIÈRE

Unique dossier :

Demande prise en charge frais de réparations de véhicule.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ 300 €

C/ INFORMATION DIVERSE

- Présentation de l'enquête réalisée par Mickaël Chevreau, auprès d'un échantillon de 300 lonsois, sur les besoins des Séniors de 65 ans et plus, dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville.

La séance est close à 18 h30, l'ordre du jour étant épuisé.